



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 10-9750-0
Date de révision: 14/06/2019

Numéro de version: 3.02
Annule et remplace la version du : 07/06/2018

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Nettoyant Universel 08984

Numéros d'identification de produit

FS-9100-3158-2 FS-9100-3159-0 FS-9100-3160-8

7000079959 7000033762 7000079960

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet: <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Danger par aspiration, Catégorie 1 - Dang. Asp. 1; H304

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation) |SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques		920-750-0	30 - 60
Xylène	1330-20-7	215-535-7	< 45
Ethylbenzène	100-41-4	202-849-4	5 - 15

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux organes sensoriels
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs
--------------------	---

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
NE PAS faire vomir.
P331
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Étiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(a)(850)
810 g/L

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004/CE (non requis sur une étiquette industrielle): > 30% d'hydrocarbures aromatiques.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques		920-750-0		30 - 60	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066
Xylène	1330-20-7	215-535-7	01-2119488216-32	< 45	Liq. Inflamm. 3, H226; Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Irr. de la peau 2, H315 - Nota C Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox.aspiration 1, H304; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373
Ethylbenzène	100-41-4	202-849-4	01-2119489370-35	5 - 15	Liq. inflam. 2, H225; Tox. aigüe 4, H332; Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
n-Hexane	110-54-3	203-777-6		0 - 3	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Repr. 2, H361f; STOT SE 3, H336; STOT RE 2, H373; Tox. aquatique chronique 2, H411
Cyclohexane	110-82-7	203-806-2		< 1	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT

					SE 3, H336; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Toluène	108-88-3	203-625-9	01-2119471310-51	< 1	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Repr. 2, H361d; STOT SE 3, H336; STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. des yeux 2, H319

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Ethylbenzène	100-41-4	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures) : 88.4 mg/m ³ (20 ppm); VLCP contraignante (15 minutes) : 442 mg/m ³ (100 ppm)	la peau
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 76.8 mg/m ³ (20 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 384 mg/m ³ (100 ppm).	Suspecté reprotoxique pour l'homme. Risque de pénétration percutanée.
n-Hexane	110-54-3	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 72 mg/m ³ (20 ppm)	Suspecté de toxique pour la reproduction humaine
n-hexane	110-54-3	VLEPs France	VLEP (vapeur) (8 heures) : 1000 mg/m ³ ; VLCT (vapeur) (15 minutes) : 1500 mg/m ³	
Cyclohexane	110-82-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 700 mg/m ³ (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1300 mg/m ³ (375 ppm).	
Xylène	1330-20-7	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures) : 221 mg/m ³ (50 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 442 mg/m ³ (100 ppm)	la peau

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	IBE France	Acide mandélique	Créatinine dans les urines	ESW	1500 mg/g	
Toluène	108-88-3	IBE France	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	EOS	2500 mg/g	
Toluène	108-88-3	IBE France	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	LFH	2500 mg/g	
Toluène	108-88-3	IBE France	Toluène	Sang	EOS	1 mg/l	
n-Hexane	110-54-3	IBE France	2,5-Hexanedione	Créatinine dans les urines	EOS	5 mg/g	

Xylène 1330- IBE France Acides Créatinine EOS 1500 mg/g
20-7 méthylhippuriques dans les urines

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

ESW : En fin de poste, en fin de semaine.

LFH : Les quatre dernières heures du poste

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Xylène		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	180 mg/kg bw/d
Xylène		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	77 mg/m3
Xylène		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	77 mg/m3
Xylène		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	289 mg/m3
Xylène		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	289 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Xylène		Sol agricole	2,31 mg/kg d.w.
Xylène		Eau	0,327 mg/l
Xylène		Sédiments de l'eau	12,46 mg/kg d.w.
Xylène		Eau de mer	0,327 mg/l
Xylène		Sédiments de l'eau de mer	12,46 mg/kg d.w.
Xylène		Usine de traitement des eaux d'égout	6,58 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Elastomères fluorés	0.4	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide transparent
Apparence/odeur:	Incolore. Transparent. Incolore, odeur de solvant.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	≥ 90 °C [<i>Conditions</i> : Distillat de pétrole]
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	≥ 2 °C [<i>Méthode de test</i> : Tagliabue Coupe fermée] [<i>Conditions</i> : Distillat de pétrole] <i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température d'inflammation spontanée	
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,9 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	7 % en volume
Pression de vapeur	$\leq 893,3$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité relative	0,785 - 0,81 [<i>Réf. Standard</i> :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Coefficient de partage n-octanol / eau

Taux d'évaporation:

Densité de vapeur

Température de décomposition

Viscosité

Densité

*Pas de données de tests disponibles.**Pas de données de tests disponibles.**Pas de données de tests disponibles.**Pas de données de tests disponibles.*

1 - 10 mPa-s [@ 23 °C]

0,802 g/ml

9.2. Autres informations:**Composés Organiques Volatils****Teneur en matières volatiles:***Pas de données de tests disponibles.*

100 % en volume

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:SubstanceCondition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur

la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Pneumopathie en cas d'aspiration: les symptômes peuvent inclure toux, difficultés respiratoires, respiration sifflante, crachements de sang et pneumonie qui peut être mortelle. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Neuropathie périphérique: les symptômes peuvent inclure fourmillements et engourdissement des extrémités, manque de coordination, faiblesse dans les pieds et les mains, tremblements et atrophie des muscles. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 20 - 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 820 mg/kg
Xylène	cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l

3M™ Nettoyant Universel 08984

Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Ethylbenzène	cutané	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
n-Hexane	cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
n-Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 170 mg/l
n-Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 28 700 mg/kg
Cyclohexane	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 32,9 mg/l
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Toluène	cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Lapin	Irritation minimale.
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Ethylbenzène	Lapin	Moyennement irritant
n-Hexane	Homme et animal	Moyennement irritant
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
n-Hexane	Lapin	Moyennement irritant
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Ethylbenzène	Humain	Non-classifié
n-Hexane	Humain	Non-classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	In vitro	Non mutagène

Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	In vivo	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
Ethylbenzène	In vivo	Non mutagène
Ethylbenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
n-Hexane	In vitro	Non mutagène
n-Hexane	In vivo	Non mutagène
Cyclohexane	In vitro	Non mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Xylène	cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérogène
n-Hexane	cutané	Souris	Non-cancérogène
n-Hexane	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	pendant l'organogénèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	pendant la grossesse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la

n-Hexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 2 200 mg/kg/day	gestation pendant l'organogénèse
n-Hexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,7 mg/l	pendant la grossesse
n-Hexane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 1 140 mg/kg/day	90 jours
n-Hexane	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 3,52 mg/l	28 jours
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 6,9 mg/l	2 génération
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	non applicable
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation des voies	Certaines données positives	Homme	NOAEL Non	

		respiratoires	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	et animal	disponible	
Ethylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
n-Hexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
n-Hexane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	NOAEL Non disponible	8 heures
n-Hexane	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 24,6 mg/l	8 heures
Cyclohexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique muscles rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	2 semaines
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	

Xylène	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tractus gastro- intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux muscles	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Coeur système immunitaire système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 680 mg/kg/day	6 Mois
n-Hexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnell e
n-Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	LOAEL 1,76 mg/l	13 semaines
n-Hexane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	6 Mois
n-Hexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,76 mg/l	6 Mois
n-Hexane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 35,2 mg/l	13 semaines
n-Hexane	Inhalation	système auditif système immunitaire des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnell e
n-Hexane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,76 mg/l	6 Mois
n-Hexane	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 140 mg/kg/day	90 jours
n-Hexane	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	13 semaines
Cyclohexane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,7 mg/l	90 jours

3M™ Nettoyant Universel 08984

Cyclohexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	30 semaines
Toluène	Inhalation	système auditif Système nerveux des yeux Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/day	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	4 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Risque d'aspiration
Xylène	Risque d'aspiration
Ethylbenzène	Risque d'aspiration
n-Hexane	Risque d'aspiration
Cyclohexane	Risque d'aspiration
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2,6 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	73 heures	Effet concentration 50%	4,36 mg/l
Xylène	1330-20-7	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	3,82 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	expérimental	56 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>1,3 mg/l
Xylène	1330-20-7	puce d'eau	Estimé	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	73 heures	Effet Conc. 10% - Taux de croissance	1,9 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4,2 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	3,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Atlantic Silverside	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5,1 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Crevete mysidae	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,96 mg/l
n-Hexane	110-54-3	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2,5 mg/l
n-Hexane	110-54-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	3,9 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,9 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4,53 mg/l
Toluène	108-88-3	Poissons - autres	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	expérimental	40 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,74 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures C7-C9, n-	920-750-0	Données non			N/A	

alcanes, isoalcanes cycliques		disponibles ou insuffisantes				
Xylène	1330-20-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90-98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.26 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70-80 % en poids	Autres méthodes
n-Hexane	110-54-3	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
n-Hexane	110-54-3	expérimental Bioconcentratie	28 jours	Demande biologique en oxygène	100 % en poids	OCDE 301C
Cyclohexane	110-82-7	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.14 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Cyclohexane	110-82-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Toluène	108-88-3	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Toluène	108-88-3	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 % en poids	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures C7-C9, n- alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylène	1330-20-7	expérimental FCB - Truite arc-en-ciel	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	Autres méthodes
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental FBC - Autres	42 jours	Facteur de bioaccumulation	1	Autres méthodes
n-Hexane	110-54-3	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	50	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Cyclohexane	110-82-7	expérimental BCF- Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	129	OCDE 305E
Toluène	108-88-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
20 01 13* Solvants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FS-9100-3158-2, FS-9100-3159-0, FS-9100-3160-8

ADR/RID: UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (HYDROTREATED LIGHT NAPHTHA (PETROLEUM)), 3., II, (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (HYDROTREATED LIGHT NAPHTHA (PETROLEUM)), 3., II, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.

ICAO/IATA: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (HYDROTREATED LIGHT NAPHTHA (PETROLEUM)), 3., II.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
59	Intoxications professionnelles par l'hexane
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été modifiée.
 Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été modifiée.
 Section 9: Forme physique spécifique (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
 Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Xylène; EC No. 215-535-7; Numéro CAS 1330-20-7;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle des nettoyants
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels; Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Prévenir les rejets de substances non dissoutes ou récupération des eaux usées; Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifiées sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion

du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Xylène; EC No. 215-535-7; Numéro CAS 1330-20-7;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle du nettoyant
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); Mettre en place une ventilation extractive aux endroits où il y a des émissions; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr